

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. pr. Montaub.	Arrivées	Dép. pr. Cahors	Dép. pr. Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 > —	1 > s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	e	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 30 Avril.

Le conflit anglo-russe.

Bien que la situation soit encore très tendue entre la Russie et l'Angleterre, on ne saurait cependant en inférer que la guerre est inévitable et qu'il ne sera pas possible de résoudre pacifiquement le différend.

L'Indépendance Belge, annonçait dans son dernier numéro, qu'une nouvelle rencontre avait eu lieu à la frontière afghane, et que cette fois, les Russes avaient été battus et s'étaient retirés après avoir éprouvé de grandes pertes. Aucune dépêche officielle n'étant venue confirmer cette nouvelle, on a tout lieu de croire qu'elle ne repose sur aucun fondement.

D'ailleurs, il est peu probable qu'un nouvel engagement ait eu lieu depuis que la situation est devenue plus tendue et que l'on s'efforce, de part et d'autre, d'arriver à une entente. Un pareil événement serait d'autant plus regrettable qu'il aurait nécessairement pour conséquence de créer de nouvelles difficultés, d'exciter les haines et les rivalités et de rendre le maintien de la paix plus difficile encore.

Il est incontestable que pendant que l'on négocie, on se prépare activement à la guerre, à Londres comme à Saint-Petersbourg.

Une demande de crédit de 275 millions vient d'être déposée par le gouvernement anglais à la Chambre des communes.

M. Gladstone interrogé sur la situation a fait une réponse évasive qui ne signifie pas grand chose.

On demande, a-t-il dit, à connaître qu'elle est la situation actuelle et quelle est la ligne de conduite du gouvernement. Nous ne sommes pas en état de guerre. Il n'y a pas de guerre présente ni peut-être même prochaine, et il serait difficile de définir le degré du danger qui peut exister. Nous avons tra-

vailé, nous continuons de travailler pour amener une solution honorable par des moyens pacifiques.

Je veux dire un mot relativement à l'éventualité d'une guerre ou d'une rupture de relations entre de grandes nations telles que la Russie et l'Angleterre, avec une grande force de conviction et très sérieusement. Nous tâcherons de nous conduire jusqu'au bout, dans cette controverse diplomatique, de telle façon que, si elle se termine par une guerre ou par une rupture, nous puissions avoir en notre faveur le jugement de l'humanité civilisée, qui dira si nous avons fait, ou non, tout le possible, par tous les efforts justes et honorables, pour éviter d'entraîner deux pays à la guerre.

Nous ne faisons pour le moment que des préparatifs, mais c'est un devoir sacré de nous préparer. Il est impossible, quant à présent, au gouvernement de dire autre chose. La question n'a pas atteint encore son développement complet. Il faut espérer que la raison et la justice prévaudront des deux côtés.

M. Gladstone a fait ensuite un exposé succinct des faits depuis l'engagement qui a eu lieu entre les troupes russes et les troupes afghanes.

Pour ce qui est des négociations, elles paraissent passablement embrouillées et le premier ministre de la Reine ne saurait dire si elles aboutiront.

Ce qui semble ressortir de ses déclarations, c'est que, à Londres, comme à Saint-Petersbourg, on prétend que l'on a pour soi, le droit et la justice.

« Ce qui est certain, a dit M. Gladstone, c'est que l'attaque est venue des russes ». Mais à Saint-Petersbourg on est d'un avis tout à fait différent, car on prétend que ce sont les afghans qui ont commencé.

Après le discours du premier ministre, les 275 millions demandés ont été votés par la Chambre des communes.

Les journaux anglais sont unanimes à reconnaître que la situation est grave, mais que tout espoir de maintenir la paix n'est pas perdu.

Cet état d'incertitude et de perplexité persistera jusqu'à ce que la Russie ait fait connaître sa réponse aux propositions de l'Angleterre.

Le « Bosphore égyptien. » — On télégraphie de Londres :

« Il y a lieu de croire que l'incident franco-égyptien est arrangé par l'intermédiaire de l'Angleterre sur les bases suivantes :

• Des excuses seraient présentées par le gouvernement égyptien au représentant de la France en Egypte.

• L'imprimerie du Bosphore égyptien serait réouverte et le journal pourrait reparaitre immédiatement.

• En présence des regrets exprimés par le gouvernement égyptien, le cabinet de Paris consentirait à abandonner la demande de révocation des agents qui ont pénétré dans l'imprimerie du Bosphore égyptien.

La République française dit, au sujet de l'incident du Bosphore égyptien, que si la situation provenant de la rupture diplomatique nous devenait préjudiciable, nous prendrions d'autres mesures que des mesures négatives pour poursuivre la réparation due.

Le conflit anglo-russe. — Une dépêche de Saint-Petersbourg à l'Indépendance Belge assure que le gouvernement russe a décidé de ne faire aucune concession.

Les journaux de Paris considèrent le discours de M. Gladstone comme le prélude d'une guerre désormais inévitable.

Paris, 29 avril.

On télégraphie de Londres : Dans l'esprit de l'Angleterre, comme dans celui de la Russie, la situation générale paraît

plus que jamais sans issue pacifique possible.

On n'a guère d'espoir que la réponse de la Russie à la dernière proposition anglaise soit affirmative, et, d'autre part, on est unanime, dans les cercles politiques, à considérer le langage de M. Gladstone, de lundi, à la Chambre des communes, comme indiquant la résolution d'aller jusqu'au bout.

Il y a de nombreux indices que les négociations avec la Turquie se poursuivent activement.

Le Soleil estime qu'en cas de guerre anglo-russe le seul objectif de la France doit être la localisation de la guerre.

La division de réserve du Tonkin sera fournie par les 10^e, 11^e, 12^e et 18^e corps. Les généraux Hepp et Pereira, commandent les brigades.

Le Journal des Débats blâme le dernier mouvement préfectoral comme ne pouvant produire que des désordres dans l'administration.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

REVUE DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

A la simple annonce d'un nouveau journal conservateur qui ne paraîtra peut-être pas, la presse républicaine de Cahors (grand format) entre en émoi et donne la mesure de sa courtoisie habituelle. Il va sans dire que c'est l'imprimeur supposé de ce journal qui sert de point de mire aux aménités des ces terribles polémistes.

Écoutez le *Republicain* :

M. Laytou, dans une réponse bottense à notre

chagrins récents, s'exprimait d'une voix douce et grave, dont chaque intonation avait l'accent patricien qui décèle la race des purs des purs.

— Oui, Eléonore, — disait-elle, j'espère de tout mon cœur que Geoffroy ne suivra pas toujours son idée avec le même entêtement absurde. Dieu sait si je respecte sa chevaleresque action, relativement à la fortune de la pauvre Juana, et je l'ai encouragé de tout mon pouvoir ; mais renoncer à Marie de Lorme pour une simple chimère, cela dépasse ma compréhension.

— Mais, maman, — répondit Eléonore Abbott, car c'était elle, devenue une belle et idéale jeune fille de dix-huit ans avec toute la douceur d'expression de sa mère, — crois-tu réellement que Geoffroy aime Marie ?

— Mon enfant, je suis certaine qu'il n'a pas d'antipathie contre elle, tandis qu'elle adore réellement jusqu'à la terre sur laquelle il marche. Elle serait pour lui la meilleure, la plus fidèle, et la plus affectueuse des femmes.

— Oui, maman, mais Geoffroy est très bizarre, — dit la jeune fille d'un air sérieux ; — il donnerait sa vie pour toi et pour moi, j'en suis sûre, mais ce qu'il croit être son devoir est sacré pour lui. Crois-tu qu'il l'aime du même amour sincère et passionné qu'elle m'a dit maintes et maintes fois avoir pour moi ? S'il n'en est pas ainsi, Geoffroy ne l'épousera pas.

— Ton frère n'est pas un de ces papillons, simples créatures du premier mouvement qui ont le cœur sur la main. Il est d'une nature calme, peu démonstrative, mais ses sentiments n'en sont pas moins profonds et forts. Malheur à qui le tromperait, homme ou femme !... Je crois qu'il aime beau-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(51)

JUANA

TROISIÈME PARTIE

Elle devait paraître en public, le soir, pour la dernière fois de la saison ; la salle était remplie, à cette occasion, de tous ses admirateurs et de tous ses amis.

Elle était plus brillante qu'elle ne l'avait jamais été, qu'elle ne devait jamais l'être, car c'était la dernière fois qu'elle paraissait devant le public.

Mais, quoiqu'elle n'en sût rien, un certain sentiment d'émotion donnait à ses moyens plus d'éclat, à ses joues trop pâles une teinte plus foncée, plus de suavité et de puissance à sa voix.

Elle chanta comme elle n'avait encore jamais chanté, elle enleva son auditoire, fut rappelée, couverte de fleurs, la salle retentit longuement d'applaudissements frénétiques.

Au premier rang, absolument hors de lui, on voyait Franck Livingstone.

Toujours impressionnable, le succès de la soirée lui avait tourné la tête ; elle était ravissante, c'était la reine du chant, elle était radieuse dans son triomphe, elle était irrésistible !

La tête et le cœur du jeune homme bouillonnaient dans le tumulte le plus complet.

Tout était fini ; après une véritable ovation, Juana rentra chez elle, où elle se retrouva en compagnie

de M. Ericson et de Mme Ericson, du baryton italien et de Franck.

Elle demeura bientôt seule avec Franck dans un salon doucement éclairé.

Le jeune homme se leva et serra la main de la jeune fille dans une fiévreuse étreinte.

— Juana, je vous aime, je crois que je vous aime depuis que je vous connais... mais ce soir, vous avez conquis mon cœur. Il est à vous... bien à vous désormais !

Il ôta une bague de son petit doigt et la glissa à l'un de ceux de Juana.

— Vous êtes bien à moi ! — dit-il. — Je vous aime et je vous réclame ! Portez-la jusqu'à demain. Ma bien-aimée, vous avez chanté et vous étiez belle comme un ange, ce soir.

— Le sonper est servi, — dit la rude voix allemande de Mme Ericson. — Nous vous attendons.

Ils se rendirent à cette invitation et Livingstone apaisa sa fièvre et son agitation avec du champagne frappé.

A une heure assez avancée de la nuit, la petite société se sépara et il retourna chez lui par ce beau clair de lune d'été, tout rempli d'une joie triomphante, en chantant à mi-voix les paroles de la romance.

Mais longtemps après qu'il se fut endormi, longtemps après qu'il l'eut oubliée, même dans ses rêves, Juana resta assise dans sa chambre, les yeux fixés sur la faible lueur de l'aube de juillet, qui se levait sur les rues noires et silencieuses, en proie au malaise et à la douleur.

— Vous êtes bien à moi... je vous aime... et je vous réclame ! — se répétait-elle. — Son cœur est

à moi... rien qu'à moi ! Ah ! Franck Livingstone, est-ce votre cœur, votre fantaisie, votre imagination impressionnable qui a parlé ! Mais, quoi que ce soit, ô mon bien-aimé ! moi aussi je vous aime !

VII

Nous sommes dans la plus jolie pièce d'une des plus jolies villas du plus charmant des faubourgs de Londres.

Elle n'est pas meublée d'une manière très luxueuse ; la plupart des objets qu'il décorent annoncent plutôt l'aisance laborieuse que la richesse chez le propriétaire de la maison, mais ils sont bien conditionnés dans leur genre et d'un goût parfait ; les tableaux, en petit nombre, sont bons et bien choisis ; sur le piano, un morceau du plus classique des maîtres classiques, est ouvert sur le pupitre ; les rideaux et les tentures sont en étoffes souples et de couleur sombre, et il règne dans l'appartement un air général de raffinement aussi incontestable qu'indéscribable, qui attestent la distinction de ceux qui l'habitent, en même temps que la propreté, et l'ordre minutieux qui apparaissent partout et l'élégance des moindres riens qui abondent dans tous les coins, révèlent l'influence de la femme.

Le soleil était presque couché et ses derniers rayons éclairaient cette jolie pièce, dans laquelle étaient assises deux femmes engagées dans une grave conférence.

L'une d'elles était perchée sur le tabouret du piano et entourait ses genoux de ses mains, en écoutant avec une grande attention l'autre qui était plus âgée et qui occupait un fauteuil près de la cheminée.

Cette dernière, dont le visage portait la trace de

juste réflexion, veut être méchant; il se montre simplement sans pudeur.

Ce digne spéculateur trouve très naturel d'imprimer deux journaux de nuances opposées alors qu'il est déjà le directeur politique d'un journal soi disant républicain, et il insinue avec perfidie que nous ne serions par plus que lui capable de refuser l'emploi de nos presses à l'impression d'une feuille monarchiste.

En cela, M. Layton se trompe.

Qu'il sache bien que M. Brassac, directeur du *Républicain du Lot* (tout intéressé qu'il puisse être) n'aurait jamais consenti à imprimer le compte de qui que ce soit un journal réactionnaire.

Nous restons cloués d'admiration devant ces trois lignes d'italique. Et voyez comme cette question de métier préoccupe peu M. Brassac... il y revient toujours :

Nous croyons devoir ajouter que le rêve caressé par le directeur du *Journal du Lot* d'imprimer le *Monarchiste* ne se réalisera pas.

Le *Journal du Lot* a beau dire et répéter qu'il restera spectateur désintéressé dans la grande lutte électorale, c'est égal, lisez le *Réformateur* :

Certes, personne n'a douté un seul instant de la conduite que tiendra le *Journal du Lot* dans les prochaines élections.

Chacun est bien sûr que l'organe du pont Valentré saura orienter sa girouette de manière à prouver encore une fois son désintéressement et sa rigidité politique bien connus. Les félicitations seront, cette fois, sincères, car il se sera surpassé, il aura fait coup double.

Pour nous reposer un peu de tous ces bavardages de boutique, c'est la seule expression qui nous paraît convenir à ce genre de polémique érigé en principe par quelques journaux de la ville, lisons le *Réveil du Lot* qui décidément devient le seul organe intéressant et courtois du parti.

Lui aussi parle du *Monarchiste* et longuement; mais voilà au moins de la discussion, de la finesse d'esprit et du bon ton.

Ce qui me plaît, tout d'abord, c'est le titre de notre futur confrère : *Le Monarchiste du Lot*. Au moins voilà qui est clair. On sait tout de suite à quoi s'en tenir.

Le *Monarchiste* se demande s'il sera secondé. Ça, c'est autre chose et je m'avoue incompetent. Je puis donner cependant un bon conseil à notre futur confrère.

On n'a pas besoin d'être secondé pour fonder un journal répondant au désir du public. Voyez par exemple le *Réveil du Lot* qui vous parle. Il n'y a pas un seul homme politique, entendez-vous bien, sénateur, député, conseiller général, etc., etc., qui puisse se vanter d'avoir secondé le *Réveil du Lot* d'avoir aidé à sa création. Deux ou trois hommes de bonne volonté ont décidé de mettre leurs efforts en commun. Je dis « efforts », je ne dis pas « capitaux » et pour cause. — Nous ne sommes riches que de bon vouloir. — Et un beau jour on a annoncé l'apparition du *Réveil du Lot*. Eh bien ! il paraît que le besoin d'un organe vraiment indépendant se faisait sentir à Cahors, puisque notre

coup la société de Marie de Lorme et même, en dehors de sa fortune, je crois qu'elle serait tout à fait digne de lui. Il apprendra à l'aimer, si rien ne vient se jeter à la traverse de leur amour, ce dont le ciel nous préserve.

— Eh bien ! maman, j'espère que tout cela finira bien d'une façon ou de l'autre, — dit Eléonore d'un ton un peu léger. — Nous avons assez erré de côté et d'autre depuis quelque temps, et ce pauvre et cher Geoffroy s'est presque tué pour se procurer une clientèle qui nous permette de vivre assez à l'aise, jusqu'à ce que mon Prince Charmant arrive et te délivre pour toujours de ton enfant gâtée.

Des larmes montèrent aux yeux de la vieille dame; Eléonore ne les eut pas plutôt aperçues qu'elle bondit avec une telle vivacité qu'elle renversa le tabouret de piano et, courant vers Mme Abbott lui jeta ses bras autour du cou et l'embrassa avec toute la tendresse et toute l'étourderie des jeunes filles de son âge.

Il y avait en elle un peu de la pétulance du vieux John Abbott.

— Comment, chère et bonne vieille maman, — dit-elle, — comment peux-tu supposer, un instant, que je voudrais te quitter pour suivre un malheureux homme ? Ne crains rien. S'il ne veut pas... je veux bien croire qu'il s'en présentera un... se contenter de vivre avec toi et Geoffroy... si cela te convient, bien entendu, il n'aura qu'à chercher ailleurs une autre princesse.

Mme Abbott s'appretait à répondre par quelques mots de reproche, lorsqu'on frappa très fort à la porte, et presque en même temps une jeune fille, vêtue d'un ravissant costume du matin, fit son ap-

chère petite feuille a vécu, a prospéré, s'est répandue, tant et si bien que... Mais pourquoi parler de soi aussi longtemps ? On m'a déjà accusé — dans une feuille républicaine de Cahors, je crois — de manquer de modestie. N'allons pas nous attirer encore un pareil affront.

Ne comptez que sur vous même. P. D.

Nous lisons dans le *Réformateur du Lot*:

Pour que l'union conservatrice, dont M. Octave Depeyre se réjouit tant dans le *Français*, fût sérieuse, il faudrait que les candidats réactionnaires se renfermassent dans un silence absolu sur la nature et le programme du gouvernement qui devrait remplacer celui qu'on se propose de renverser.

Disons bien vite que la *Gazette de France* tient un autre langage, car elle veut absolument que le parti royaliste se présente en dehors de tout autre parti aux élections législatives de septembre.

— Il faut se compter, dit-elle.

Ce sera vite fait...

Dans le Lot, les légitimistes s'inspireront-ils du *Français* ou de la *Gazette de France* ?

D'après le prospectus répandu dans le département pour annoncer l'apparition prochaine du journal le *Monarchiste du Lot*, c'est à la *Gazette de France* que quelques royalistes du Lot veulent emboîter le pas.

Pour conclure, nous dirons : ou le *Monarchiste* paraîtra ou il ne paraîtra pas; s'il paraît, on peut dire que la *Gazette de France* a des amis sincères et dévoués dans notre département; s'il devient un mort-né, le *Français* les aura enrégimentés dans la fameuse coalition; et, par conséquent, M. Octave Depeyre devient le pontife de l'ordre moral dans le Lot.

On nous prie d'annoncer que le *Monarchiste du Lot* ne s'inspirera que de lui-même, des malheurs du pays et des souffrances de nos campagnes.

Nous lisons dans le *Courrier du Lot*:

Il est un fait frappant que nous devons signaler à nos lecteurs, pour leur faire apprécier la différence qui existe entre la France et l'Angleterre au point de vue de la liberté, et leur montrer que les révolutions qui ont déchiré notre pays, et la République qui continue leur œuvre destructrice ont beaucoup moins fait, chez nous, que le paisible développement des institutions monarchiques, chez nos voisins, par le progrès des libertés publiques.

Les maires de quelques grandes villes d'Irlande, telles entr'autres que Dublin, sa capitale et Cork, qui grand port et sa plus commerçante cité, son sont à la tête du mouvement d'opposition à la couronne d'Angleterre, se sont abstenus de paraître chez le Prince héritier et ont même publié des manifestes injurieux pour l'auguste voyageur, essayant même de provoquer les populations à une attitude froide et insultante, et ces maires gardent leurs écharpes et il n'est venu à l'esprit d'aucun ministre anglais de les suspendre ou de les révoquer.

Que se passerait-il en France, grands Dieux ! si — par impossible, — M. Grévy se déplaçant, un maire se permettait, non pas même ces procédés infiniment blâmables, mais seulement la timide expression d'un sentiment contraire soit à la République, soit à la somnolente et inutilement coûteuse personnalité de l'austère Grévy ?

parition : elle resta d'abord à considérer, l'une après l'autre, la mère et la fille, tandis qu'un sourire un peu moqueur animait sa physionomie.

— Allons ! — s'écria-t-elle, — je vous surprends à vous embrasser... Un bon baiser de paix, n'est-ce pas ?... Inutile de demander de quoi il s'agit. Le visage d'Eléonore, frais comme une matinée d'avril, la condamne. Quel nouveau crime avez-vous commis ?... Dites-moi cela bien vite.

Elle fit quelques pas sous les derniers rayons du soleil qui baissait rapidement et qui permirent de reconnaître en elle une charmante Anglaise, d'une disjonction parfaite.

Il n'y avait pas à s'y tromper : sa toilette aurait suffi à convaincre ceux qui en auraient douté, sans qu'il eût été nécessaire de jeter un regard sur son visage.

Là, on en rencontrait la confirmation absolue.

C'était une belle et intelligente physionomie, d'une beauté un peu irrégulière, aux yeux doux mais brillants, aux lèvres pleines et vermeilles, toujours plissées par un sourire séduisant, au front large et puissant, mais peu élevé, au-dessus duquel ondulaient des masses de cheveux noirs lustrés...

Eléonore quitta précipitamment le fauteuil de sa mère, et s'écria avec un joyeux sourire.

— Ah ! Marie, la plus douce des sœurs, quel bon hasard vous amène à cette heure en notre humble chaumière ?

— Ce n'est pas là répondre à ma question... Mais voyons, il ne s'agit pas de faire la moue et de gâter votre jolie figure. Je ne vous presserai pas de vous expliquer, je vais vous dire ce qui est bien

UN DRAME ÉPOUVANTABLE

Un drame épouvantable a péniblement impressionné la ville.

Ce matin, vers 8 heures, le nommé Faurie, ancien cantonnier, actuellement aubergiste rue du Lycée, a assassiné sa femme en lui donnant plusieurs coups de couteau, puis il s'est jeté dans le vide d'une hauteur de 30 mètres environ.

La femme a été tuée sur le coup. Le mari est tombé sur un arbre qui l'a préservé d'une mort certaine, et il est en ce moment à l'infirmerie de l'hospice, tandis que les docteurs Clary et Leboeuf font l'autopsie de la malheureuse femme, dans l'amphithéâtre à côté.

Voici quelques détails, sur cet affreux drame, qui nous ont été fournis avec une obligeance extrême par un des magistrats présents aux constatations judiciaires.

La femme Faurie, ne pouvant supporter les mauvais traitements que lui infligeait, sans raison son mari, s'était séparée de lui et plaidait en divorce. Elle vivait chez une veuve Laucou, rue St-Barthélemy, et pas le moindre écart ne portait atteinte à sa moralité hautement reconnue. Elle avait envoyé sa petite fille, âgée de cinq ans, chez des parents, à la campagne, et elle se proposait de se mettre en condition pour gagner de quoi s'entretenir elle et sa fille.

C'est chez la femme Laucou que Faurie s'est présenté, ce matin, vers huit heures. Il a trouvé là sa femme et lui a demandé si elle persistait à vouloir poursuivre le procès en séparation. Sur sa réponse affirmative, basée sur sa brutalité dont elle ne voulait plus être victime, Faurie l'a priée de se laisser embrasser une dernière fois. Sans aucune méfiance, la femme a consenti et celui-ci, sortant brusquement un couteau de sa poche, lui en a porté avec un acharnement inouï quelques coups. La malheureuse n'a même pas pu crier; elle est tombée foudroyée après avoir fait quelques pas dans la chambre. La veuve Laucou, épouvantée par la scène qui se passait si brusquement sous ses yeux, est sortie en criant au secours !

Son crime accompli, Faurie a enjambé le mur du jardin qui domine la route de Larroque à trente mètres au moins de hauteur, au-dessus de la fonderie Trouillé, et après avoir fait plusieurs fois le signe de la croix, il s'est jeté dans le vide. Sans un arbre qui l'a arrêté dans sa chute, il se serait infailliblement broyé.

C'est, accroché au haut de cet arbre, que les ouvriers de l'usine l'ont trouvé, ayant perdu ses sens.

La justice, prévenue, a ordonné après enquête le transport à l'hospice de l'assassin ainsi que du corps de sa malheureuse femme.

Nous avons vu Faurie à l'infirmerie de l'hospice. Il avait repris connaissance et sa raison était complète. Il reconnaissait parfaitement les personnes présentes et répondait à ceux qui lui

plus pressé, pour vous faire connaître le motif de ma visite, mais je m'adresserai à maman plutôt qu'à vous. Mme Abbott, voulez-vous permettre à Eléonore de venir à la petite fête champêtre que nous venons d'organiser pour le 22 ? Naturellement, si vous et M. Lamar voulez bien nous faire l'honneur d'y assister, nous en serons enchantés.

— J'ai pensé qu'il valait mieux que je vienne moi-même vous présenter ma requête pour vous éviter la peine de répondre à une invitation en règle. Vous savez combien je déteste les cérémonies de toute espèce et surtout les gens formalistes... aussi vous me pardonnerez, chère madame, et vous permettrez à Eléonore de venir ? Je crois qu'elle s'amusera beaucoup.

— Oh ! j'en prie maman, tu seras bien bonne, je te promets de ne jamais plus te tourmenter tant que je vivrai.

— Ne fais pas de promesses téméraires, mon enfant, — dit la mère. Tu serais la première à regretter d'y être allée à cette fête si tu y assistais. Tant de dissipation n'est pas bon pour une fille de ton âge. Tu n'es pas forte et je ne puis penser à te permettre d'aller à une fête si tôt après ce concert sans avoir consulté Geoffroy.

— Oh ! maman, je suis sûre que Geoffroy sera enchanté de dire oui et de m'accompagner si ses nombreux malades et ses rendez-vous continuels le lui permettent. Il nous a dit qu'il ne rentrerait pas plus tard que dix heures. Il n'en est pas loin et tu sais que Geoffroy est toujours de parole... Vous ne l'attendrez pas longtemps... ma chère Marie, si vous voulez l'attendre.

Marie fit un faible essai de résistance; mais il était facile de voir qu'elle n'avait pa-

demandaient s'il souffrait beaucoup : « Pas assez, il vaudrait mieux que ce fut fini. »

Les docteurs Clary et Leboeuf, qui l'ont visité, n'ont pas constaté, à première vue, de lésion très grave.

Il a pu répondre à l'interrogatoire sommaire qu'on lui a fait subir. M. le Juge d'instruction. Il ne se souvient de rien. Quand on lui a appris que sa femme était morte, son visage tuméfié a pris une expression de trouble et d'effroi.

Vers dix heures, le cadavre de la malheureuse a été transporté sur une civière à l'amphithéâtre de l'hôpital et livré aux médecins.

Le visage était horrible, le regard exprimait la terreur; un coup de couteau porté en pleine figure sur le côté droit, divisait longitudinalement la joue en deux et laissait béante la plus affreuse des blessures. Sur la tête, trois coups de couteau avaient labouré le crâne dans sa partie médiane, sans toutefois avoir atteint le cerveau. Le coup mortel avait été porté dans le dos, du côté droit, à 10 centimètres au-dessous de l'omoplate, et les docteurs eux-mêmes étaient effrayés de la violence avec laquelle il avait dû être porté. En tout six coups de couteau !

En sortant de l'amphithéâtre, nous prenons nos informations au-dehors.

La victime avait 28 ans à peine et jouissait, avons nous recueilli de toutes parts, de la meilleure réputation. C'était une femme très laborieuse et dirigeant son auberge avec beaucoup d'activité et d'intelligence. Tous les mois elle déposait des économies à la Caisse d'épargne.

Faurie passait pour sournois et brutal. Il avait plusieurs fois menacé sa femme de la tuer et plusieurs témoignages recueillis ce matin par la justice, semblent établir qu'il avait prémédité son crime.

Le couteau dont il s'est servi n'a pu être retrouvé.

Coincidence à noter : La malheureuse victime de ce matin était un des principaux témoins dans l'affaire du Pont Valentré. C'est elle qui avait vu deux hommes s'enfuir du côté des travaux du chemin de fer, lorsqu'elle avait été attirée au-dehors par les cris de la femme Paysot. Un an plus tard, elle est elle-même frappée par une main criminelle.

5 heures, soir. L'état de Faurie n'a pas empiré depuis ce matin.

M. Valler, ancien procureur de la République à Cahors, avocat général près la cour de Bazas, est nommé avocat général à Bordeaux.

L'exéquateur a été accordé à M. Provenzal, consul d'Italie à Bordeaux. Ce consulat comprend le département du Lot dans sa juridiction.

M. Loze, préfet du Cantal, ancien sous-préfet de Figeac, est nommé secrétaire général de la Préfecture de police de Paris.

M. Fabre, sous-préfet de Calvi, vient d'être

besoin de beaucoup de personne et elle suivit Eléonore dans sa petite chambre, d'où elle revint sans chapeau et en corsage; puis, bientôt, les deux jeunes filles s'absorbèrent dans des occupations musicales; mais non certainement très mélancoliques, tandis que Mme Abbott prenait un livre.

Quoique ni les uns ni les autres ne donnassent le moindre signe d'impatience, il eût été facile à un observateur de s'apercevoir que ni le livre, ni la musique n'avaient de charme véritable pour les trois femmes.

Geoffroy occupait seul leurs pensées en ce moment. Heureusement, il ne se fit pas trop longtemps attendre.

Un coup sec et résolu fut frappé à la porte d'entrée, et, quelques secondes après le docteur Lamar apparut.

Il avait l'air contrarié et nerveux. Néanmoins, ce fut en souriant qu'il s'avança vers l'endroit où Mme de Lorme était assise.

— Voici un plaisir bien inespéré, — dit-il, en lui prenant la main.

— Nous avons arrangé une petite fête champêtre pour le 22, Monsieur Lamar, — dit-elle, — et nous vous prions de laisser Eléonore y assister; nous espérons bien que vous pourrez peut-être y venir, ainsi que Mme Abbott, si vos occupations vous le permettent

A. FLEMING.

(A suivre).

nommé sous-préfet du Vigan. M. Fabre est né à Cahors, en 1847. Son père était proviseur du collège royal de notre ville.

Notre compatriote, le contre-amiral de Marquessac, est nommé au commandement de la division navale du Levant. Il prendra possession de son poste à la fin de ce mois et embarquera sur la *Vénus* actuellement à Toulon où elle subit des réparations.

Examen de conducteurs

Ont été déclarés admissibles au grade de conducteur des ponts et chaussées. (Examen du premier degré) :

MM. Avlon, Bénâtre, Bénédicly, Labro, Guiraudet et Amalric.

Cour d'assises du Lot

(Session de Mai)
LISTE DES JURÉS

- 1 Laveyssières, Bazile, de Figeac.
 - 2 Bonnet, Guillaume, de Flagnac.
 - 3 Delfour, Joseph, d'Alvignac.
 - 4 Delprat, Jean-Henri, de Gourdon.
 - 5 Doutres, Elloi, de Sarrazac.
 - 6 Dujoy, Etienne, de Lamothe-Cassel.
 - 7 Dorval, Elie, de Sarrazac.
 - 8 Pechmalbec, Antoine, de Livernon.
 - 9 Prat, Aristide, de Gourdon.
 - 10 Gladly, François, de Duravel.
 - 11 Pax, Antoine, de Lebreil.
 - 12 Davidou, Aristide, de Souillaguet.
 - 13 Lespinasse, Henri, de St-Céré.
 - 14 Limayrac, Guillaume, de Castelnaud-Montrâtier.
 - 15 Mounié, Ambroise, de Labastide-Murat.
 - 16 Bordes, Pierre, de Pinsac.
 - 17 Teulière, Julien, de Loubressac.
 - 18 Mispoulet, Jean, de Loupiac.
 - 19 Laporte, Jean, de Praysac.
 - 20 Landes, Cyprien, de Molières.
 - 21 Guyot de Camy, de Labastide-Murat.
 - 22 Montauson, Jean-Baptiste, de Figeac.
 - 23 Leroux, Georges, de St-Céré.
 - 24 Gaillard, Jean-Louis, de St-Jean-de-Laur.
 - 25 Dupuy, Louis-Guillaume, de Sarrazac.
 - 26 Castagné, Gérie, de Terron.
 - 27 Concans de Cayrigus, Jean, de Figeac.
 - 28 Vigouroux, Mathieu, de Sérignac.
 - 29 Guarrigues, Eugène, de Labastide-Murat.
 - 30 Carriol, Paul, de Payrac.
 - 31 Lacan, Jean, de Bagnac.
 - 32 Sirieys, Firmin, de Cardaillac.
 - 33 Feyt, Gustave-Marcelin, de Castelnaud-Montrâtier.
 - 34 Colombet, Alexandre, de Bétaille.
 - 35 Gazal, Pierre, de St-Hilaire-Bessonies.
 - 36 Vignals, Pierre, de Lascabanes.
- Jurés supplémentaires*
- 1 Périer, Théodore, de Cahors.
 - 2 Dufour, François, de Cahors.
 - 3 Ducros, Victor, de Cahors.
 - 4 Bénéch, Charles, de Cahors.

Echanges d'immeubles ruraux.

Une décision du ministre des finances en date du 29 janvier 1885, détermine les conditions dans lesquelles peuvent être délivrés gratuitement des extraits de la matrice cadastrale. Cette décision dit que :

1° La délivrance des extraits de la matrice cadastrale doit précéder la rédaction des contrats, attendu que, sans cet extrait, le rédacteur de l'acte serait, le plus souvent, hors d'état de fournir d'une manière exacte, les indications prescrites par l'art. 2.

2° La délivrance de l'extrait par le directeur des contributions directes est subordonnée au dépôt d'une réquisition signée par les deux échangeistes, et dans laquelle ils déclarent avoir conclu définitivement l'échange et n'avoir plus qu'à passer acte.

3° Les réquisitions dont il s'agit seront communiquées aux agents de l'enregistrement, chargés d'en vérifier l'exactitude.

4° S'il était constaté qu'il y eut fraude, en ce sens que la réquisition tendrait à un objet autre que celui prévu par la loi nouvelle, l'indemnité due au directeur des contributions directes deviendrait exigible.

5° Il appartient aux requérants de choisir, au point de vue postal, la voie qu'ils jugeront la plus expéditive ou la plus commode, sans qu'il puisse en résulter aucun frais pour les directeurs des contributions directes.

Les maires illettrés. — Le ministre de l'intérieur vient de donner suite à la précédente circulaire de M. Waldeck-Rousseau sur les maires, les adjoints, les membres des conseils municipaux absolument illettrés.

Le ministre demande aux préfets un état gé-

néral des municipalités de leur département, avec le degré d'instruction qui figurera en regard de chaque nom.

L'intention de M. Allain-Targé serait de provoquer de remplacement de tous les maires et conseillers illettrés, avant les élections générales.

Sectionnement. — Le conseil d'Etat, dans son audience du 24 avril, a rendu l'arrêt suivant :

ÉLECTIONS MUNICIPALES. — SECTIONNEMENT IRRÉGULIER.

Il y a sectionnement irrégulier, de nature à porter atteinte à la sincérité du vote, lorsque les sections électorales établies par le conseil général, au lieu d'être composées de territoires contigus et de former des circonscriptions d'un seul tenant, conformes à la disposition naturelle des lieux, sont enclavées les unes dans les autres, de telle façon qu'aucune ligne continue de démarcation ne pourrait être tracée entre elles.

Ainsi jugé, sur la requête de MM. Tallavignes et autres, par l'annulation d'un arrêté du conseil de préfecture de l'Aude, du 30 juin 1884.

Pluies d'avril. — Pour ceux qui seraient tentés de se plaindre de quelques averses qui troublent les derniers jours du mois d'avril exceptionnellement beau, nous reproduisons un vieux dicton en patois méridional, populaire dans le Midi de la France.

Avriou és dé trenté ;
Quan plaurie trénté é un,
Faourié pas dé maou a degun,
Quan plaurié, réplaurié,
Maï encaré plaurié, qué,
Tou lou moundé erédarié.
Tous és négat, tous és perdu !
Aourié pas encaré prou plougut.

Traduction :

Avril est de trente ; quand il pleuvrait trente et un, cela ne ferait pas de mal à quelqu'un. Quand il pleuvrait, repleuvrait et encore pleuvrait, que tout le monde crierait : tout est perdu ! il n'aurait pas encore assez plu.

Un terrible accident est arrivé au moulin de Lamayrade, commune de Penne. Mercredi dernier, vers trois heures du soir, le sieur Amat, âgé de cinquante-sept ans propriétaire à Beaumat (Lot), se rendit à ce moulin pour y faire un achat de son. Les sieurs Renoux et Bernat, employés de l'usine, qui lui préparaient la marchandise, s'aperçurent tout à coup que l'arbre de transmission avait saisi Amat par sa blouse et l'entraîna dans son mouvement de rotation. On s'empressa de dégager ce malheureux, qui fut transporté tout meurtri chez le sieur Delloc, restaurateur à Port-de-Penne.

Les blessures consistaient en une fraction multiple des côtes, fractures du bras et de la jambe gauche, et fracture avec plaie pénétrante et fragment osseux de la jambe droite. Ces blessures sont très graves ; on espère cependant qu'elles n'amèneront pas la mort.

Cheval emporté. — Le 20 avril, vers 6 heures du soir, le sieur Moisset, de Linac, revenait de la foire de Capdenac, lorsque au tournant du pont du chemin de fer d'Aurillac, au bout de l'allée des Platanes, son cheval s'emporta sans qu'il fut possible de le retenir. Moisset, sa femme et les six autres personnes qui étaient avec eux furent précipités dans le fossé de la route. Le premier s'est fait en tombant une grave blessure à la tête ; la femme Moisset en a été quitte pour une légère contusion et les autres, pour la peur. Le docteur Fau appelé en grande hâte prodigua à Moisset tous les soins que réclamait la gravité de sa situation. Mais toutes les ressources de l'art furent inutiles ; le lendemain Moisset succombait à sa blessure vers 3 heures du soir.

Accidents au viaduc de Souillac.

Le nommé Pierre Chaumel, ouvrier terrassier occupé aux travaux du chemin de fer est tombé devant un wagon qui lui est passé sur la jambe. Le sieur Chaumel a été immédiatement porté à son domicile où il a reçu les soins médicaux nécessaires par son état. On espère que l'amputation du membre blessé ne sera pas nécessaire.

Le nommé Martial Bronie, originaire de la Corrèze, employé en qualité de maçon au viaduc de Souillac, voulant enlever un rondin en bois

d'assez forte dimension, a perdu l'équilibre et a été entraîné dans le vide par cette pièce de bois. Le médecin appelé, immédiatement, n'a pu que constater la mort qu'il dit avoir été instantanée.

Le sieur Prosper Caumont, maçon, travaillant au souterrain de Vayrières, a eu la main droite prise entre deux moellons au moment où on manoeuvre les déposit.

Le médecin a constaté un doigt fracturé.

Dernière heure. Les assises qui devaient s'ouvrir à Cahors le 11 mai prochain n'auront pas lieu, aucune affaire n'y étant renvoyée par la chambre des mises en accusation.

Nous croyons qu'un cas pareil est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé.

Voici quelle sera, d'après Nick la physionomie probable du mois de mai 1885.

La déclinaison des astres étant plus élevée que précédemment, les bourrasques nous atteindront moins souvent. Par suite, la première dizaine du mois de mai sera relativement assez belle et chaude, sur la France et sur les pays voisins, notamment sur la zone méridionale, avec variation brusque de température et refroidissement nocturne, à part quelques perturbations passagères vers les « 3 (?), 5, 7 ». La deuxième dizaine sera plus agitée et plus humide, principalement sur les zones du Nord et du centre, avec bourrasques, gros temps, pluie, orages violents, grêle, crues locales à la suite, neige sur les points culminants vers les « 10, 12, (??), 15 » vers les « 17 (??), 19, 21 ». La troisième dizaine présentera à peu près les mêmes caractères que la première : temps mixte assez beau, avec variations brusques de température, refroidissement nocturne et quelques coups de vent, ondées ou orages, vers les « 23, (??), 25, 28, 30 ».

Le nombre de points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Celles-ci retardent de un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

Avis aux gens de mer !
Larvadac, 22 avril 1885.

BOURSE. — Cours du 30 avril.

3 0/0.....	77 50
3 0/0 amortissable (ancien).....	79 35
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	103 50
4 1/2 0/0 1883.....	108 20
Dernier cours du 29 avril.	
Actions Orléans.....	1,310 50
Actions Lyon.....	1,270 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	377 75
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	303 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	301 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	330 00

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, et par exploit de Combelle, huissier à Cahors, en date du vingt-cinq avril courant, la dame Elisabeth Lavergne, habitante et domiciliée de la commune de St Martin de Vers, pourvue de l'assistance judiciaire, suivant décision du bureau de Cahors, en date du cinq février dernier, a formé, contre le sieur Jean-Baptiste Pradel, son mari, domicilié avec elle, une demande en séparation de biens et a constitué M^e Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable, Cahors le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Primes du Journal du Lot

- 1° LE TONKIN, une feuille demi-colombier..... 50 cent.
- 2° L'EMPIRE CHINOIS. — THÉÂTRE DE LA GUERRE, même format. 50 cent.
- 3° CARTE DE LA CHINE, dressée d'après les documents les plus récents, pour suivre les opérations de la guerre Franco-Chinoise, par LÉONVILLE, géographe, avec les plans de Hué, Hanoi et les environs de Poï-Ko, Fou-Tcheou, etc..... 2 fr.

Deux magnifiques imitations de peinture, repré-

sentant :

1° LE CHEVAL. — 2° LE BOEUF, mesurant 64 centimètre sur 45 centimètre. — 3 fr. les deux dans nos bureaux. 3 fr. 25 par la poste.

Bibliographie

Un livre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée**, et est publié par le DOCTEUR PAUL LABARTHE, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM BENI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DÉSARÈNES, JULES GUÉRIN LANDRIEU, LABARTHE père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades, des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **Dictionnaire populaire de Médecine usuelle** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

Victimes d'amour, édition illustrée, par Hector Malot.

Il manquait aux œuvres de M. Hector Malot de pénétrer dans le public nombreux. Publiés en livraisons à dix centimes, ces livres qui ont fait à l'auteur une si grande réputation, trouveront la clientèle nouvelle qui fait accoutumer aux bonnes et belles choses.

Les *Victimes d'Amour* commencent la série Impossible de faire un meilleur choix. Cette œuvre, d'un écrivain si fécond, est une des plus charmantes, des plus passionnées et des plus tendres, en même temps que des plus dramatiques de la littérature contemporaine.

Nos plus grand artistes illustrent l'ouvrage. Citons parmi eux : MM. Renouard, Duez, Jundt, Moty, Kauffmann, G. Bellenger, Lemaistre, Cléric, etc., etc.

L'ouvrage sera complet en 100 livraisons à 10 centimes ou 20 séries à 50 centimes, formant un beau volume grand in-8° Jésus sur papier de luxe.

On peut souscrire aux *Victimes d'Amour* en envoyant un mandat de dix francs aux éditeurs Marpon et Flammarion 26 rue Racine, Paris

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanime et apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

Le *Courrier Français illustré* donne chaque semaine quatre dessins originaux des meilleurs artistes français et étrangers ; texte intéressant, nouvelles humoristiques, fantaisies, etc. Les yeux et l'esprit sont donc satisfaits. Bien mieux, c'est sans contre-dit en France le seul journal illustré à 20 centimes donnant d'aussi jolies gravures. L'économie y trouve donc également son compte : car on a au bout de l'année plus de 200 gravures, à encadrer provenant du *Courrier Français illustré*, dont l'abonnement ne coûte que 10 francs par an pour toute la France et 12 francs pour les autres pays.

Nous sommes entendus avec la direction du *Courrier Français illustré* pour qu'elle adresse gratuitement un numéro spécimen à ceux de nos abonnés qui le demanderont au siège du *Courrier Français illustré*, 14, rue Séguier, à Paris. Le *Courrier Français illustré* est mis en vente le dimanche chez tous les marchands de journaux, kiosques, libraires, gares, etc.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 44, CAHORS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

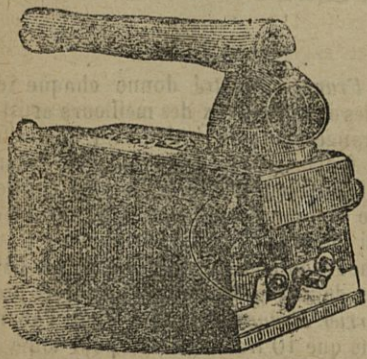
Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

Vignes Américaines & Franco-Américaines

MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout.	Racin.
Montefiore (vrai) .. le cent.	60	> 300
Riparia tomenteux. —	2	> 7
Riparia..... —	150	6
Solonis..... —	150	6
Viala..... —	150	6
Yorck..... —	2	> 8
Taylor..... —	1	> 4
Clinton..... —	050	2
Rupestris..... —	3	> 10
Aminia..... —	5	>
Producteurs directs.		
Othello..... —	10	> 35
Herbemont..... —	2	> 10
Senesqua..... —	5	> 25
Bram..... —	5	> 25
Canada..... —	5	> 25
Triumph..... —	8	> 30
Noha..... —	5	> 25
Jacquez..... —	150	7
Cuningham..... —	150	7
Secrétaire..... —	40	>

FRANCO-AMÉRICAIN

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon

Le sieur RAMOS, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 30 0/0 de rabais. Etouffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

A VENDRE

UNE

MAISON DE VÊTEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

Sise au plus beau quartier de Cahors.

Agencement neuf. — Situation exceptionnelle. — Position assurée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. LYON-MILLAUD, rue de Remiset, 48, à Toulouse.

Bonne Occasion

A vendre une Locomobile, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état.

En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte.

S'adresser à M. SOULAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

A VENDRE

- 1° Une Maison, à Cahors, rue des Soubirous, n° 18
- 2° Une Petite Propriété, d'agrément aux Tuileries, commune de Cahors.

S'adresser à M. Lascazes, notaire, 31, Boulevard Gambetta.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
OREZZA
est la plus riche en fer et en acide carbonique
Spéciale pour le Traitement de
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET
A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Pour un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 73, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D^r PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez L. ESCROUZAILLES, pharmacien, (pharmacie centrale) à Cahors.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC